



**Bourg-en-Lavaux  
Conseil communal**

## REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

**Nom : Hill**

**Prénom : Valérie**

**Groupe : BEL Action**

Base légale	Intérêts
<b>Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts</b> En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	Consultante en durabilité pour les communes et autres institutions, avec spécialisation dans la communication et la formation d'adultes.
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	Présidence de BEL Action, conseil d'administration de la coopérative solaire Optima Solar Lavaux et région
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	Coordination de la commission municipale de développement durable
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	–
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date :

Aran, le 10 novembre 2023

Signature :